

PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

**ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE DEGOMMAGE DE PISTE
ET SUPPRESSION DE MARQUAGE AU SOL A HAUTE PRESSION**

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE – Établissement public franco-suisse – BP 60120 – 68304 SAINT-LOUIS Cedex – Email : sma@euroairport.com – www.euroairport.com

Profil d'acheteur : Les documents du marché sont disponibles gratuitement à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>

Type de marché : Services

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Description des prestations : Prestations de dégommage des pistes (élimination des résidus de gomme pneumatiques des aéronefs) et de mesures du coefficient de glissance, ainsi que de suppression de marquage horizontal, le tout par projection d'eau à haute pression. Montant minimum pour 2 ans : 60 000 € HT. Montant maximum pour 2 ans : 240 000 € HT

Informations sur l'accord-cadre : Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : 2

Information sur les lots : L'accord-cadre n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations de l'accord-cadre.

Critères d'attribution : Les critères sont énoncés dans l'article 6.1 du règlement de la consultation (RC) disponible sur le profil d'acheteur .

Durée du marché : 24 mois. Démarrage prévisionnel : 01/06/2024. Le marché peut être reconduit 2 fois

Variantes autorisées : Non

Options : Oui. Pendant son exécution, le marché pourra être modifié dans les conditions prévues dans la documentation marché, conformément à l'article 89 de la Directive 2014/25/UE.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Se référer à l'article 1.5 du RC.

Conditions liées au marché : La prestation est réservée à une profession déterminée : Non

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché : Oui

Visite des lieux : Se référer à l'article 3.2 du RC.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du RC pour les conditions administratives ainsi que pour les conditions minimales de caractère financier, économique, technique et professionnel à remplir. Ne peuvent accéder à un marché de l'aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations précisées dans la lettre de candidature.

Cautionnement et garanties demandées : Aucun.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Paiement selon article 8 du Cahier des Clauses Générales Produits et Services édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Type de procédure : Procédure d'appel d'offres ouvert définie par les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Date limite de réception des réponses : **09/04/2024 avant 13:00** (heure locale). Les réponses électroniques doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC. Le Dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Langues : Les candidatures et offres peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les concurrents peuvent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en langue allemande dans un délai indicatif de 5 jours (seule la version française faisant foi). Les demandes sont à adresser via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr/> avant le 18/03/2024

Délai minimal de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'ouverture des offres : Séance non publique

Date d'envoi du présent avis au JOUE (TED) : 14/02/2024

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : qui - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr